

A close-up photograph of a man with curly brown hair, wearing a light-colored shirt and a beige cardigan, kissing a baby on the forehead. The baby is wearing a blue sweater and looking up at the man. The background is a soft, out-of-focus indoor setting.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

ON A TOUS UNE BONNE RAISON DE RESTER VIVANTS.

 **association**  
**PRÉVENTION**  
**ROUTIÈRE**

# SOMMAIRE

Édito du président.....	P. 3
Bilan 2014 des accidents.....	P. 4 - 5
<b>L'association qui se bat pour changer les comportements sur la route</b> .....	P. 6 - 7
<b>Les actions 2014</b>	
• <b>La formation des enfants et des jeunes</b> .....	P. 8 - 9
• <b>L'information et la sensibilisation</b> .....	P. 10 - 15
• <b>La formation des conducteurs</b> .....	P. 16 - 17
<b>Un acteur majeur du débat public</b> .....	P. 18 - 19
<b>Les moyens humains</b> .....	P. 20 - 21
<b>Les ressources financières</b> .....	P. 22 - 23



## Composition du conseil d'administration (avril 2015)

### Bureau

#### Président :

François Pierson

#### Président adjoint :

Frédéric Maisonneuve (*Groupama-Gan*)

#### Vice-présidents :

Stéphane Daeschner (*MMA*)

Geneviève Jurgensen (*fondatrice de la Ligue  
contre la violence routière*)

#### Trésorier :

Philippe Randot (*président du comité de  
Paris de l'association Prévention Routière*)

#### Secrétaire :

Stéphane Pénet (*directeur des assurances  
de biens et de responsabilité de la FFSA*)

### Autres membres du conseil

#### Automobile-Club Association :

Christian Gerondeau

#### Fédération nationale des transports routiers (FNTR) :

François Branche

#### Union routière de France (URF) :

Claude Cham

#### AXA France :

Éric Lemaire

#### Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGEA) :

Jean Mesmin

#### Assemblée des départements de France (ADF) :

Alain Hethener

#### Association des maires de France (AMF) :

Martial Passi

#### Association des paralysés de France (APF) :

Serge Dexet

#### Fédération française du motocyclisme :

Jean-Pierre Moreau

#### Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) :

Patrick Blain

#### Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) :

Francis Bartholomé

#### Generali :

Jean-Benoît Bordes

#### GMF :

Valérie Cohen

#### Allianz :

Michael Hörr

#### Union nationale des familles de traumatisés crâniens (AFTC) :

Marie-Christine Cazals

#### Christiane Cellier :

Fondation Anne Cellier

#### Jean-Guy Fontaine :

Président du comité d'Ille-et-Vilaine  
de l'association Prévention Routière

#### Charles Mercier-Guyon :

Président du comité de Haute-Savoie  
de l'association Prévention Routière

# Donner une nouvelle impulsion à la lutte contre l'insécurité routière

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si le fort recul de la mortalité routière en 2013 nous avait donné de l'espoir, celui-ci s'est évanoui en 2014. Tous les indicateurs d'accidentalité ont en effet marqué une hausse l'an dernier : les tués (+ 3,7%), les accidents corporels (+ 1,7%) et les blessés (+ 2,5%). Au long de l'année, la situation s'est dégradée, mois après mois, le progrès enregistré en décembre ne parvenant pas à lui seul à "sauver" le bilan annuel.

À plusieurs reprises, au cours de cette année noire, nous avons tiré le signal d'alarme, appelant les pouvoirs publics à prendre, non pas des mesures isolées, mais un plan d'ensemble ciblant les principaux facteurs de risque routier. C'est ce que le gouvernement a voulu faire en janvier 2015 en annonçant 26 mesures nouvelles.

Si ce plan a un mérite, c'est son caractère global. La dimension de la prévention, indispensable au succès à long terme de toute politique de sécurité routière, est

réaffirmée. Ainsi, les pouvoirs publics ont confirmé la mise en place dès la rentrée 2015 d'un enseignement à l'éducation routière dans les lycées et centres de formation des apprentis (CFA), une mesure demandée depuis de longues années par notre association.

Au-delà de ces mesures de prévention qui ne verront leur effet qu'à long terme, l'efficacité du plan annoncé par le gouvernement dépendra de la rapidité de sa mise en œuvre, qui donnera une indication de sa volonté de donner une nouvelle impulsion à la lutte contre l'insécurité routière.

Dans le même temps, notre association renforce son action au profit des Français en la concentrant en direction des publics les plus vulnérables aux accidents de la circulation, les jeunes, les usagers de deux-roues motorisés, les seniors et les salariés qui se déplacent dans le cadre de leur activité professionnelle ou pour se rendre à leur travail.



**François Pierson**

Président de l'association Prévention Routière



**3 388**

PERSONNES TUÉES EN 2014  
CONTRE 3 268 EN 2013  
**(+ 3,7 %)**



**35 000**

PERSONNES GRIÈVEMENT  
**BLESSÉES**  
DANS UN ACCIDENT  
DE LA ROUTE

## BILAN 2014 DES ACCIDENTS

Selon le dernier bilan, encore provisoire, de l'ONISR (Observatoire national interministériel de sécurité routière), 3 388 personnes ont perdu la vie en 2014 sur les routes de France, soit 120 de plus que l'année précédente (+ 3,7 %).

Des résultats décevants, après une année 2013 qui, avec 3 268 tués, avait enregistré une baisse particulièrement marquée (- 11 %) de la mortalité routière et qui faisait elle-même suite à une longue décennie de baisse. En 2014, le nombre d'accidents corporels a aussi augmenté (+ 1,7 %), tout comme le nombre des blessés (+ 2,5%) et des blessés hospitalisés (+ 2,9 %, soit 741 personnes). Cette hausse de la mortalité touche particulièrement les usagers vulnérables : les piétons (+ 8,2 %), les cyclistes (+ 7,5 %) et les cyclomotoristes (+ 6 %). Et dans une moindre mesure les automobilistes (+ 3 %).

Ces deux premières catégories payent un tribut particulièrement alarmant, puisque les piétons et les cyclistes sont les seuls usagers dont la mortalité a augmenté non seulement entre 2013 et 2014, mais aussi depuis 2010 (respectivement + 4 % et + 7 %). Alors qu'une baisse globale

est enregistrée depuis 2010 chez les cyclomotoristes (- 32 %), les automobilistes (- 22 %), et les motards (- 11 %).

### Une nouveauté statistique dans le bilan des accidents de la route

En 2014, la France recourt pour la première fois à la classification internationale MAIS (Maximum Abbreviated Injury Scale) pour comptabiliser ses blessés graves. L'AIS permet d'évaluer la gravité de chaque blessure selon des critères médicaux, sur une échelle allant de 1 (mineure) à 6 (mortelle). Le nombre de blessés graves MAIS3+ (à partir du niveau 3 de gravité) est ainsi estimé à 35 000 pour 2014, alors que les forces de l'ordre ont enregistré près de 27 000 blessés hospitalisés. Cette différence étonnante s'explique : l'estimation du nombre de blessés graves MAIS3+ est issue d'une extrapolation de données hospitalières, qui incluent de nombreux accidents de la route inconnus des forces de l'ordre, notamment ceux impliquant des usagers de deux-roues.

### ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE PAR TYPE D'USAGERS EN 2014\*



\* Bilan provisoire

## Les principaux facteurs d'accidents

Les accidents et la gravité de leurs conséquences s'expliquent par une combinaison de facteurs liés au conducteur, au véhicule, à la route, aux conditions de circulation, aux secours... Les facteurs humains, en particulier, apparaissent dans plus de 90 % des accidents corporels.

Parmi les éléments explicatifs de la détérioration de la sécurité sur les routes en 2014, un possible relâchement des conducteurs, avec le développement de distractions au volant (appels téléphoniques, mais aussi rédaction de SMS et d'emails sur les smartphones semblent se généraliser selon différentes enquêtes), et la permanence des comportements à risque tels que la conduite sous l'influence de l'alcool, les excès de vitesse ou encore la négligence des équipements de sécurité (20 % des automobilistes tués ne portaient pas la ceinture de sécurité) peuvent être invoqués.

Si elle n'est pas relevée systématiquement par les forces de l'ordre lors des accidents, une vitesse excessive est par exemple la cause principale d'au moins 25 % des accidents mortels, selon une estimation de l'ONISR.

De même, 1 accident corporel sur 10 serait lié à l'usage du téléphone, selon une expertise IFSTTAR-INSERM de 2011.

En outre, les forces de l'ordre contrôlent de plus en plus systématiquement la consommation de drogues lors des accidents et il apparaît dorénavant que 21 % des accidents mortels se sont produits en présence d'une consommation de stupéfiants pour l'un des conducteurs.

La méthodologie de recensement des causes d'accidents par les forces de l'ordre sera par ailleurs revue en 2015, pour une meilleure prise en compte de facteurs d'accidents nouveaux ou non pris en compte jusqu'à présent.

## Situation de la France par rapport à ses voisins européens

La France se situe dans la moyenne européenne, avec 53 personnes tuées sur les routes par million d'habitants et par an. Les pays les plus exemplaires, Suède, Royaume-Uni et Pays-Bas, se situent en deçà de 30 tués par million d'habitants.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TUÉS SUR LES ROUTES FRANÇAISES\*\*



\*\* 2014 : chiffres provisoires



20 % DES TUÉS  
NE PORTAIENT PAS LEUR  
CEINTURE  
DE SÉCURITÉ



25 % DES ACCIDENTS  
MORTELS IMPLIQUENT UNE VITESSE  
EXCESSIVE



UNE CONSOMMATION DE  
STUPÉFIANTS  
DÉCELÉE DANS  
21 %  
DES ACCIDENTS MORTELS

# L'ASSOCIATION QUI SE BAT POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS SUR



L'ASSOCIATION,  
CRÉÉE EN 1949, A FÊTÉ SON  
**65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
EN 2014

## L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE SE DOTE D'UNE CHARTE

Cette Charte, établie après une réflexion commune, présente les missions et les valeurs de notre association, dont la vocation est de faire évoluer le comportement des usagers de la circulation afin d'améliorer leur sécurité.

Cinq grands principes résument l'ambition et la philosophie de l'association :

- privilégier la prévention ;
- accompagner tout au long de la vie ;
- agir au plus près des usagers ;
- fédérer les énergies ;
- s'exprimer au nom de l'intérêt général.

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/Nous-connaître/Notre-charte>

**L'association a souhaité, à l'occasion de son 65<sup>e</sup> anniversaire, réaffirmer ses valeurs et rappeler sa vocation : faire évoluer les comportements des usagers de la route afin d'améliorer la sécurité. Pour cela, elle a imaginé une campagne de sensibilisation à contre-courant et s'est dotée d'une charte rappelant l'importance de la prévention pour lutter contre les accidents de la route.**

## "On a tous une bonne raison de rester vivants" : une campagne pour rappeler le combat de l'association

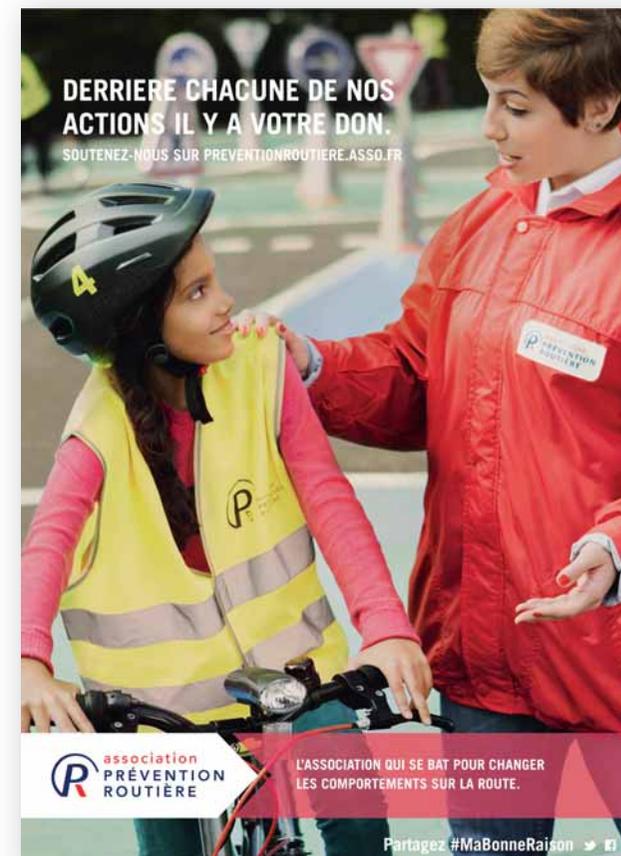
Montrer ce dont on parle trop peu dans les campagnes de sécurité routière et qui pourtant donne tout son sens à la lutte contre les accidents de la route : c'est le parti pris de la campagne lancée en octobre 2014 par l'association.

Depuis quinze ans, les campagnes de sécurité routière montrent de manière très réaliste les causes des accidents ou leurs conséquences dramatiques. "Ces campagnes sont utiles mais il nous a semblé important de rappeler le sens de ce qui est demandé aux Français, qui est parfois vécu comme une contrainte, et de montrer ce que nous avons à gagner à changer de comportement sur la route", indiquait François Pierson, président de l'association Prévention Routière, lors du lancement de la campagne.

Pour ce faire, l'association a choisi de mettre en scène des instants privilégiés de bonheur - un père embrassant tendrement son enfant, l'étreinte d'un jeune couple amoureux... - pour rappeler à chacun la valeur de la vie et pourquoi il est si important de la préserver.

Afin d'interpeller chacun sur "sa" bonne raison de rester vivant, l'association a déployé une campagne en télévision, sur Internet, en affichage et dans la presse, grâce à la mobilisation et au relais gracieux de nombreux médias, d'entreprises partenaires et de personnalités du monde de la télévision.

Jouant avec les codes des films de sécurité routière, les spots vidéo de la campagne amènent tout d'abord délibérément le spectateur vers une fausse piste avec cet avertissement : "Attention, les images qui vont suivre vont vous faire changer de comportement sur la route". S'ensuit une scène émouvante (un jeune père embrassant avec tendresse son nouveau-né ou un jeune couple amoureux).

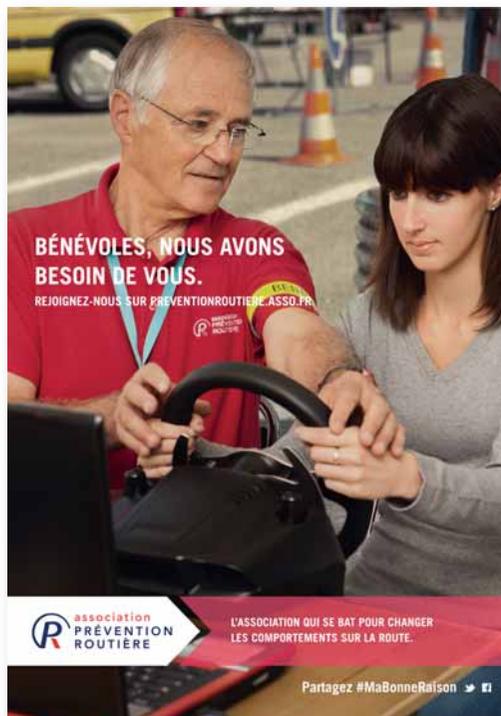


# LA ROUTE

Les spots s'achèvent sur la signature "On a tous une bonne raison de rester vivants" suivie d'un appel de la voix-off "Et vous, quelle est votre bonne raison?" incitant les internautes à exprimer leur propre raison de rester vivants en partageant le mot-dièse #MaBonneRaison sur les réseaux sociaux.

Afin de réaffirmer son statut d'association et de rappeler qu'elle a besoin pour agir de soutien à la fois humain et financier, deux affiches mettant en avant l'importance des bénévoles et des dons ont également été conçues.

La campagne a également été déclinée en affiche et en annonce presse et diffusée sur des réseaux d'affichage mis gracieusement à la disposition de l'association par des partenaires et dans de nombreux titres de la presse écrite, notamment dans les 62 titres de la presse quotidienne régionale. Le film de la campagne a été vu près de 45 000 fois sur les réseaux sociaux et une dizaine de personnalités du monde de la télévision, comme Laurent Romejko, Julien Courbet, Marine Vignes, Camille Combal, Taïg Khris, Bruno Roblès ou encore Cécile de Ménibus, ont soutenu notre campagne en témoignant de leur propre "bonne raison de rester vivant" dans de courts messages vidéos. Ces témoignages ont été diffusés sur le site Internet, la page Facebook et le compte Twitter de l'association et ont été vus plus de 23 000 fois.





1,2 MILLION  
D'ENFANTS ET DE JEUNES  
SENSIBILISÉS



270  
INTERVENANTS  
EN ÉDUCATION ROUTIÈRE  
FORMÉS

8

## LES ACTIONS 2014 : LA FORMATION DES ENFANTS ET

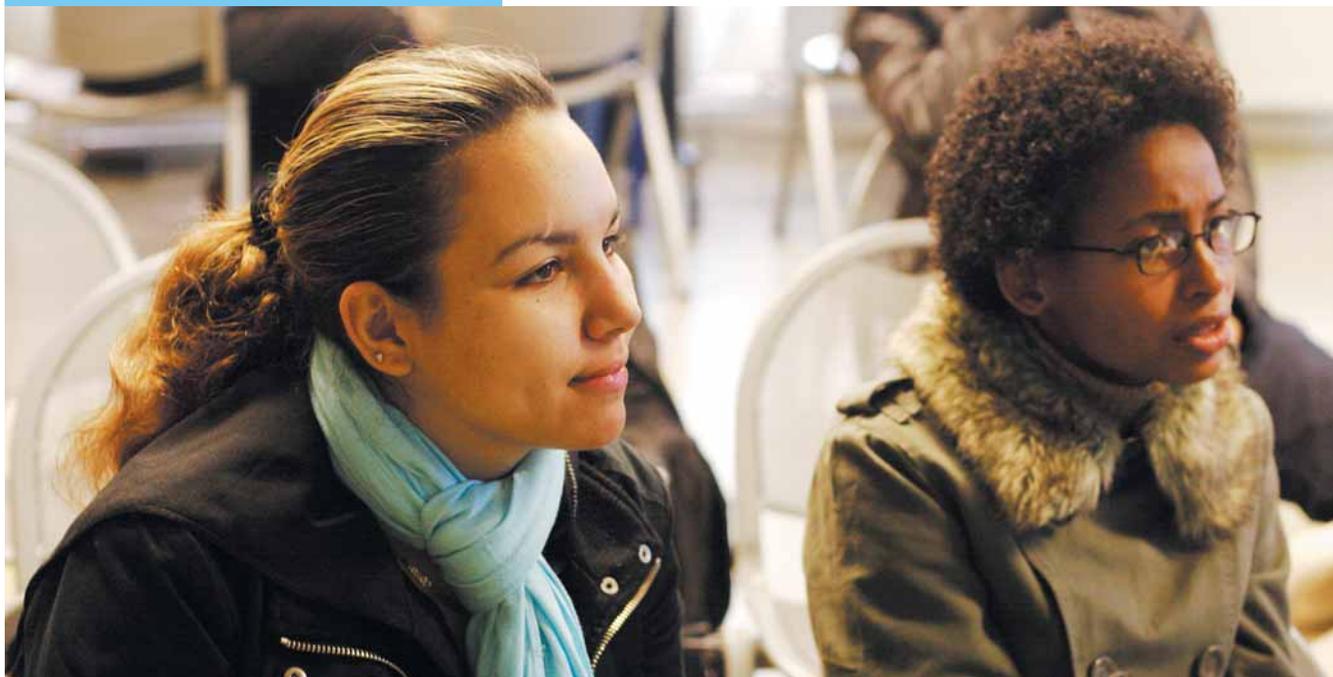
**L'éducation routière constitue un domaine d'activité prioritaire de l'association Prévention Routière. L'association intervient à tous les niveaux de la scolarité, de la maternelle au lycée.**

L'association Prévention Routière est agréée par le ministère de l'Éducation nationale et par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle intervient à la demande des enseignants et mène des actions éducatives adaptées aux types de déplacements des enfants et des jeunes (piéton, cycliste, cyclomotoriste ou futur automobiliste).

L'association met également à disposition des enseignants et avec le soutien d'Assureurs Prévention une collection de supports pédagogiques :

"Sur les pas de Tom et Lila", "Être piéton", "Moduloroute", "Autopsie d'un accident", "Cyclo expérience", "L'enfant à vélo", "Alcool, cannabis et conduite" ou encore "Histoires d'automobilité".

En 2014, l'association a sensibilisé 1,2 million d'enfants et de jeunes. Ces actions sont animées par des intervenants en éducation routière formés par l'association : forces de l'ordre, employés et policiers municipaux, bénévoles. En 2014, 270 nouveaux intervenants en éducation routière (25 stages) ont ainsi été formés.



### RENFORCEMENT DES ACTIONS À DESTINATION DES LYCÉENS ET DES ÉLÈVES DES CFA

Les jeunes de 15 à 17 ans sont particulièrement exposés aux risques routiers : l'accès au cyclomoteur et les premières sorties en tant que passagers dans les voitures de leurs aînés en sont les principales raisons. Pour faire face à cette situation, l'association Prévention Routière a renouvelé en 2014 la convention qui la lie au ministère de l'Éducation nationale et à la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR). Cette convention a permis à l'association d'expérimenter de nouveaux modules d'intervention destinés à cette tranche d'âge : l'un axé sur les filières d'accès au permis de conduire, l'autre sur la consommation de substances psychoactives. Par ailleurs, les comités de l'association Prévention Routière ont sensibilisé en 2014 plus de 82 000 lycéens et élèves des centres de formation des apprentis (CFA).

L'association compte s'appuyer sur son expérience et sur cette expérimentation pour proposer aux enseignants un support d'intervention qui leur permettra d'intervenir dans le cadre d'un module de sensibilisation rendu obligatoire dans les lycées et CFA à partir de la rentrée scolaire prochaine.

## Mobilipass : la nouvelle action de l'association Prévention Routière pour les enfants du primaire

Mobilipass est un programme d'éducation routière proposé par les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention. Il s'adresse aux enfants du CP au CM2 dans les cadres scolaire et périscolaire. Ce programme a été conçu spécifiquement pour les bénévoles de l'association Prévention Routière et pour les Intervenants en éducation routière (forces de l'ordre, employés et policiers municipaux) formés par l'association.

L'objectif de Mobilipass est de participer aux apprentissages permettant aux enfants de devenir progressivement autonomes dans leurs déplacements. Il complète le travail éducatif réalisé par les parents et par les enseignants dans le cadre de l'APER (Attestation de première éducation à la route).

Mobilipass s'articule autour de douze séances thématiques d'une heure environ, composées d'activités à réaliser en classe ou à l'extérieur tout au long de la scolarité primaire de l'enfant. Ces séances portent sur les déplacements piéton, cycliste et passager de voiture ou de transport en commun.

Chacune des séances de Mobilipass fait l'objet d'une évaluation finale de quelques minutes. Elle est récompensée par la remise aux enfants de bracelets de couleur qui symbolisent leur participation à l'une des séances de Mobilipass. Outre le bracelet, une double trace écrite de la participation de l'enfant à la séance est donnée : d'une part, la fiche d'évaluation est collée dans leur cahier d'activités, d'autre part, un mot à destination de leurs parents les invite à prolonger l'apprentissage en se rendant sur le site [www.mobilipass.fr](http://www.mobilipass.fr) qui propose des activités interactives pour les enfants et des conseils pour les parents.

La séance 12, prévue en CM2 après que les élèves ont suivi au moins 3 séances d'apprentissage, est une évaluation globale des connaissances acquises au cours de la scolarité primaire. Son succès est matérialisé par la carte Mobilipass, personnalisée et remise à chaque enfant. Elle permet de valoriser le travail

effectué par les enfants en conformité avec les programmes de l'Éducation nationale et en particulier l'Attestation de première éducation à la route (APER).

## Les Clés 2014 de l'Éducation routière : trois écoles, deux collèges, deux lycées et un institut médico-éducatif (IME) récompensés pour leurs projets d'éducation routière



Lancé en 2008 par les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention, le concours des Clés de l'Éducation routière a pour objectif de récompenser et de faire connaître les initiatives les plus originales et les plus marquantes des enseignants ou des établissements scolaires en matière d'éducation routière. Le palmarès 2014 des Clés de l'Éducation routière a été rendu public le mercredi 24 septembre 2014 lors d'une cérémonie qui s'est tenue au ministère de l'Éducation nationale, en présence de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Trois écoles, deux collèges, deux lycées et un Institut d'éducation motrice se sont vu remettre une Clé de l'Éducation routière en récompense de leurs initiatives et de leurs projets d'éducation routière. Chaque lauréat a reçu un lot d'une valeur de 1 500 € offert par Assureurs Prévention lui permettant de poursuivre et développer les actions.

Parmi les 91 candidatures reçues pour cette cinquième édition, le jury 2014 a été particulièrement séduit par un projet d'éducation routière mené par une classe de 5<sup>e</sup> du Doubs qui a réalisé 23 films d'animation reproduisant des scènes dangereuses de la circulation. Ces films, accompagnés de questions imaginées par les enfants, entraînent dans le cadre de la préparation à l'Attestation scolaire de sécurité routière.

## DEUX-ROUES MOTORISÉS : UN NOUVEAU MODULE DE SENSIBILISATION AU PORT DU CASQUE

Grâce à un partenariat signé avec la compagnie La Parisienne Assurances, l'association Prévention Routière a doté l'ensemble de ses directions régionales d'un nouveau dispositif pédagogique destiné aux jeunes en âge de pratiquer le deux-roues motorisé.

Il se compose d'un vrai casque qui a été coupé en deux pour en faire apparaître les différentes parties. Ce demi-casque permet de sensibiliser les jeunes de manière concrète en montrant les différentes couches protectrices du casque et en expliquant de quelle manière elles absorbent les chocs. Ce support permet *in fine* d'expliquer à quel point le casque, au-delà de son caractère obligatoire, est indispensable.



## DÉCOUVRIR LE PALMARÈS 2014 DES CLÉS DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

<http://bit.ly/1xeWsfB>



# LES ACTIONS 2014 : L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

## « SAM, LE CAPITAINE DE SOIRÉE » : UNE ÉTUDE MONTRE LE CHEMIN PARCOURU

Menée en amont de la campagne "Avant de mourir, je veux...", cette étude, réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 337 conducteurs réguliers ou occasionnels (conduisant au moins une fois par mois) âgés de 18 à 24 ans, montre que, après 15 années de campagnes sur ce thème, la désignation d'un SAM ou d'un capitaine de soirée est devenue un réflexe pour les nouvelles générations de conducteurs : plus de 8 jeunes interrogés sur 10 ont ainsi déclaré avoir recours au principe du conducteur désigné, ne serait-ce que de temps en temps. Une pratique par ailleurs perçue comme valorisante, quelque chose dont ils peuvent être fiers, pour près de 8 jeunes interrogés sur 10. Cette même étude témoigne cependant de prises de risques individuelles persistantes chez les jeunes conducteurs : près d'un interrogé sur deux admet qu'il lui arrive de consommer plus de 5 verres d'alcool en une seule occasion et près d'un sur trois estime avoir déjà conduit en ayant dépassé le seuil légal de 0,5 g/l d'alcool dans le sang.



**Sensibilisation et information sont au cœur de la mission de l'association Prévention Routière. Indispensables pour toucher le grand public, les campagnes de sensibilisation s'adressent à tous les usagers, quels que soient leur âge ou leur mode de déplacement. Elles sont en général menées avec le soutien de partenaires, au niveau national comme à l'échelon local.**

### Les campagnes menées avec Assureurs Prévention

Dans le cadre de leurs actions communes, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention mènent de nombreuses actions pour réduire le risque routier auprès de différents usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, cyclomotoristes, automobilistes ou motards. En 2014, les partenaires ont concentré leurs moyens sur le thème de l'alcool au volant, parmi les premières causes de mortalité sur la route, et mené deux campagnes de sensibilisation d'envergure.

### "Avant de mourir, je veux...", une campagne interpellante à destination des jeunes.

Afin de promouvoir le réflexe "SAM, le capitaine de soirée" auprès des jeunes et plus particulièrement au sein du milieu étudiant, les partenaires

ont imaginé un dispositif interpellant, inspiré du concept "Before I die" de l'artiste Candy Chang. Ce concept artistique, collectif et urbain a déjà fait le tour du monde mais était utilisé pour la première fois en France dans le cadre d'une campagne de sensibilisation. Ce dispositif reposait sur une mécanique simple et universelle faisant appel à une question que tout le monde s'est déjà posée ou se posera un jour : "Que voudrais-je absolument faire avant de mourir ?"

Un mur géant en ardoise (non signé par les deux associations) a été érigé au sein du campus de l'université Paris 8 à Saint-Denis en avril, incitant les étudiants à compléter la phrase "Avant de mourir, je veux..." Les plus curieux se sont pris au jeu et ont commencé à écrire leurs rêves, leurs désirs, des plus sérieux aux plus fous... jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune place. Six jours plus tard, les partenaires ont révélé le message associé à ce dispositif : "Chaque année, l'alcool au volant empêche plus de 1 500 jeunes de réaliser leurs rêves, leurs projets, leurs folies... Alors, avant de sortir, n'oublie pas de désigner un SAM".

Un site dédié à la campagne, [www.avantdemourir.com](http://www.avantdemourir.com), imaginé comme une plateforme interactive et participative permettant à chacun de compléter à son tour la phrase "Avant de mourir, je veux...", directement



14 000 TWEETS  
PARTAGEANT  
#AVANTDEMOURIR  
RECENSÉS

sur le site ou via les réseaux sociaux (#AvantDeMourir), a en parallèle été lancé. Une vidéo de l'opération organisée au sein du campus a également été mise en ligne.

Les partenaires ont également adressé à plus de 1 000 associations étudiantes et bureaux des élèves (BDE) un message leur présentant la campagne et le nouveau kit complet mis gratuitement à leur disposition (un poster offrant un espace d'expression, éthylo-tests, bracelets, sous-bocks, badges...), leur permettant de faire passer le message "SAM, le capitaine de soirée".

Cette campagne a fait l'objet d'un véritable buzz sur Internet et les réseaux sociaux, avec 130 000 visites enregistrées sur le site Internet, près de 30 000 contributions sur le mur digital, 14 000 tweets avec le #AvantDeMourir recensés, un film de campagne vu près de 400 000 fois et des personnalités du monde des médias comme Jacques Séguéla, Cyril Hanouna ou encore Thomas N'Gijol, qui ont également relayé la campagne sur les réseaux sociaux. Les médias traditionnels (TV, presse écrite, radios...) ont, de même, massivement parlé de l'opération.

### Une campagne de mobilisation autour d'un seul mot d'ordre : #RentrerEnVie

Dans la continuité de la campagne menée en 2013, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont à nouveau lancé en décembre leur campagne #RentrerEnVie afin d'encourager les Français à prévoir leurs retours de soirée à l'avance lors des fêtes de fin d'année, particulièrement propices aux consommations excessives d'alcool.

S'appuyant sur deux études menées auprès des Français sur leurs habitudes de consommation d'alcool et leurs modes de déplacements à l'occasion de leurs sorties festives (avec un focus sur les fêtes de fin d'année) montrant des prises de risques encore très importantes, les partenaires ont proposé un dispositif original de mobilisation avec :



- une nouvelle version du site [www.rentreenvie.fr](http://www.rentreenvie.fr), comptabilisant en temps réel les engagements des Français et proposant solutions et conseils pour anticiper son retour de soirée ;
- une forte présence sur les réseaux sociaux, avec notamment la création d'une application sur Facebook permettant de s'engager en postant son propre "Safe"<sup>[1]</sup> ;
- un nouveau film de sensibilisation diffusé en TV et sur Internet ;
- une annonce presse diffusée dans les 62 titres de la presse quotidienne régionale, un spot radio diffusé gracieusement sur 160 radios nationales et régionales ainsi que de l'affichage urbain.

Deux opérations de sensibilisation sur le terrain complétaient ce dispositif. D'abord le 13 décembre en région, avec les bénévoles de l'association Prévention Routière allant à la rencontre des Français dans près de 120 villes pour les encourager à prévoir à l'avance leurs retours de soirée. Ensuite, les 30 et 31 décembre, place de la République à Paris, où les passants étaient invités à choisir leur solution pour rentrer en vie et à prendre leur "Safe" dans un photomaton géant. Leurs portraits étaient ensuite projetés sur grand écran au cœur de la place, afin de mettre à l'honneur leurs engagements. Au final, plus de 400 000 personnes se sont engagées à prévoir leurs retours de soirée lors des fêtes et la campagne a bénéficié d'une large visibilité (le spot vidéo a été vu près de 1,3 million de fois) et d'un fort relais médiatique avec près de 500 retombées dans la presse, en radio, TV et sur Internet.

[1] Contraction des termes anglais "selfie" – se prendre en photo soi-même – et "safe" – sain et sauf.



PLUS DE  
**400 000**  
PERSONNES  
SE SONT ENGAGÉES  
À PRÉVOIR LEURS RETOURS DE SOIRÉE  
LORS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



DES ACTIONS DE  
**SENSIBILISATION**  
SUR LE THÈME DE L'ANGLE MORT  
RÉALISÉES DANS 15 VILLES



L'ÉCLAIRAGE ET  
LA SIGNALISATION DE  
**45 000**  
VÉHICULES VÉRIFIÉS  
**GRATUITEMENT**

12

### Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes et auprès de publics variés

En 2014, l'association et SITA, filiale de Suez Environnement, ont mené une opération nationale afin de sensibiliser le grand public sur les risques que représentent les angles morts, notamment en milieu urbain. En effet, malgré les rétroviseurs extérieurs, les camions présentent plusieurs angles morts (à l'avant, à l'arrière, à droite et à gauche du véhicule) et celui situé à droite du véhicule est responsable d'une part importante d'accidents entre camions et usagers vulnérables (cyclistes, piétons...). Pendant trois jours en avril, dans 15 villes de France, les collaborateurs de SITA et les bénévoles de l'association Prévention Routière proposaient aux usagers de la route de participer à des ateliers de mise en situation sur place publique, permettant de mieux appréhender ces angles morts et d'acquiescer les bons réflexes.

En juin, l'association a activement participé à la 7<sup>e</sup> Journée nationale de sécurité routière aux passages à niveau. Cette Journée, parrainée depuis 2008 par le ministère des Transports et qui mobilise les acteurs de la sécurité routière et ferroviaire, était organisée par Réseau ferré de France, en coopération avec l'association Prévention Routière, la SNCF, la Sécurité routière, l'AMF

(Association des maires de France), avec l'appui dans une dizaine de sites en France des forces de police et de gendarmerie et des élus locaux. Cette journée de mobilisation vise à rappeler que 99 % des accidents qui surviennent lors d'un franchissement de passage à niveau ont pour origine le non-respect du code de la route, une vitesse d'approche excessive ou des comportements à risque, tels que le franchissement alors que le feu rouge clignote ou en chicane alors que les barrières sont déjà baissées.

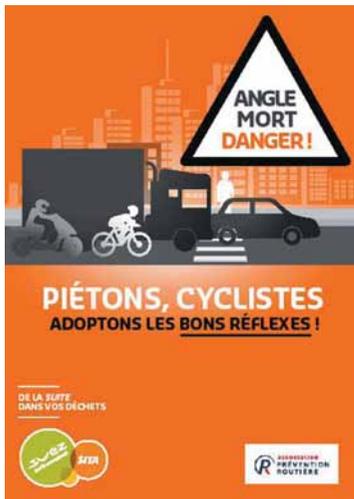
À la veille des grands départs en vacances d'été, l'association et le Syndicat des professionnels du pneu ont proposé aux automobilistes la deuxième édition de "La Semaine du Pneu", une semaine de contrôles gratuits des pneumatiques dans près de 1 500 enseignes professionnelles partout en France. Un site Internet dédié à l'opération – [www.semainedupneu.com](http://www.semainedupneu.com) – proposait toutes les informations utiles sur les vérifications à réaliser soi-même ou par un professionnel avant chaque long trajet. Utile quand on sait que près de 12 % des accidents mortels sur autoroutes mettent en cause un facteur lié à l'état des pneumatiques...

Après avoir mené une étude auprès d'automobilistes empruntant l'autoroute pour raisons professionnelles, mettant en évidence des prises de risques importantes (voir encadré page 18), les sociétés d'autoroutes (ASFA) et

### "VÉLO WORK ART" : ARTISTES ET CRÉATEURS DE MODE MOBILISÉS POUR SENSIBILISER AUX RISQUES ROUTIERS

Le CyKlop, Agatha Ruiz de la Prada, Antik Batik, Chantal Thomass, The Kooples... 30 artistes et créateurs de mode ont transformé vélos, casques et gilets retroréfléchissants en de véritables pièces de collection, qui ont été exposées puis mises en vente en mars 2014 à la galerie Le Molière (Paris 1<sup>er</sup>). Les 30 œuvres d'artistes et créateurs de mode exposées ont toutes trouvé acquéreurs, sous le marteau de Me Pierre Cornette de Saint-Cyr, pour un montant de 10 000 euros, reversés au profit de l'association Prévention Routière, afin de soutenir ses actions menées auprès des enfants et des jeunes. Ce projet a été mené en partenariat avec Allianz France, acteur majeur de l'assurance auto et fortement engagé dans la prévention des risques de la route.





notre association ont déployé sur Internet, les radios autoroutières 107.7 et les réseaux sociaux un dispositif de sensibilisation des salariés et des employeurs. Un nouvel épisode de la websérie "Les

Bons Réflexes autoroutes", de courtes vidéos d'animation incitant les automobilistes à adopter les bons comportements sur autoroute, a entre autres été réalisé sur le thème du téléphone au volant dans le cadre professionnel.

Sur le même sujet du téléphone au volant, Aviva et l'association Prévention Routière ont à nouveau déployé, tout au long du mois de novembre, leur campagne "Vous êtes quelqu'un de bien", avec l'ambition d'interpeller les usagers de la route sur les dangers de l'utilisation du téléphone en conduisant. Particularité marquante de cette édition 2014 : l'une des affiches proposait une accroche issue d'un concours organisé par Aviva auprès de ses collaborateurs et de ses fans Facebook. Une cinquantaine de propositions d'accroches avaient été retenues et présentées à un jury qui en a récompensé trois et retenu une, figurant ainsi sur l'affiche : "Vous voulez faire carrière ? Commencez par décrocher quand votre patron vous appelle !"

Comme chaque année en octobre, l'association a donné rendez-vous aux automobilistes pendant les Semaines Lumière et Vision, menées en partenariat avec l'Association nationale pour l'amélioration de la Vue (AsnaV), CARGLASS® et le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : l'éclairage et la signalisation de plus de 45 000 véhicules ont été vérifiés gratuitement à cette occasion et des tests de vue ont été proposés aux conducteurs.

## La diffusion de l'information

### Les relations presse

En 2014, le service de presse de l'association a diffusé 23 communiqués et dossiers de presse et a organisé 3 conférences ou événements presse, donnant lieu à près de 3 000 retombées dans les médias. L'association a également été régulièrement sollicitée pour réagir à l'actualité de la sécurité routière (chiffres de la mortalité routière, recommandations du Conseil national de la sécurité routière, réforme du permis de conduire...). L'association Prévention Routière a consolidé en 2014 sa stratégie de partenariat avec les médias. Des chroniques radios, réalisées en collaboration avec des experts de l'association, ont été diffusées sur Radio Vinci Autoroute chaque semaine et sur RCF Radio, en partenariat avec La Mutuelle Saint-Christophe. Le partenariat "estival" conclu en 2012 avec RTL et Le Parisien/Aujourd'hui en France a, tout comme en 2013, été renouvelé, permettant la diffusion durant tout l'été de conseils d'experts auprès des vacanciers. En presse écrite, l'association est partenaire de deux magazines : *Auto Moto*, désormais édité par Reworld Média, dans lequel une page du magazine est consacrée chaque mois à des conseils de prévention, et *La Prévention Routière dans l'entreprise*, édité par la Société d'édition et de protection route (SEPR), qui publie régulièrement des articles sur la mise en place de plans de prévention du risque routier en milieu professionnel. Enfin, des partenaires afficheurs relaient régulièrement nos campagnes sur leurs réseaux, tout comme des centaines de collectivités locales.



# LES ACTIONS 2014 : L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

UN SITE PORTAIL :  
[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

ET 6 SITES « SATELLITES » :  
[www.rentreenvie.fr](http://www.rentreenvie.fr)  
[www.enmodevoiture.com](http://www.enmodevoiture.com)  
[www.lesrisquesavelo.com](http://www.lesrisquesavelo.com)  
[www.avantdemourir.com](http://www.avantdemourir.com)  
[www.mobilipass.fr](http://www.mobilipass.fr)  
[www.recuperation-points-permis.org](http://www.recuperation-points-permis.org)



46%  
 DES CONNEXIONS  
 AU SITE PORTAIL VIA  
 MOBILE OU TABLETTE

## Une forte présence sur le digital

Au cœur de la stratégie de diffusion de l'information auprès de tous les publics de l'association, notre présence digitale s'est renforcée en 2014, avec notamment la création de comptes officiels sur Twitter, Google+ et Pinterest. L'audience de l'association sur Internet ne cesse de progresser, et de nombreux supports digitaux, outre ceux cités précédemment, permettent à l'association de dialoguer quotidiennement avec ses communautés : site Internet "portail", pages Facebook, chaînes Youtube et Dailymotion, newsletters... Le site Internet "portail" propose à ces publics (enfants, jeunes, parents, seniors...) des conseils pratiques, des informations réglementaires, les actualités de la sécurité routière, des jeux, des quiz, des vidéos, des modules interactifs... L'association dispose également de sites thématiques ou de campagnes, en général développés avec des partenaires et dédiés à une cible et/ou à un risque précis.

Avec près de 3,6 millions de visiteurs pour 4,3 millions de visites, la fréquentation du site [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr) continue d'augmenter très fortement (+ 89 % en 2014). Le nombre de pages vues (10,8 millions) a quant à lui plus que doublé par rapport à l'année précédente. Sur [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr), les rubriques les plus consultées sont l'espace Multimédia (qui propose notamment des quiz "Code de la route" et les modules interactifs Moduloroute et Evoluroute), les statistiques d'accidents, les informations relatives à la conduite accompagnée, la rubrique "L'enfant en voiture" et nos fiches conseils thématiques. En 2014, 46% des internautes ayant consulté le site "portail" de l'association se sont connectés via un téléphone ou une tablette tactile (contre 17% en 2013).



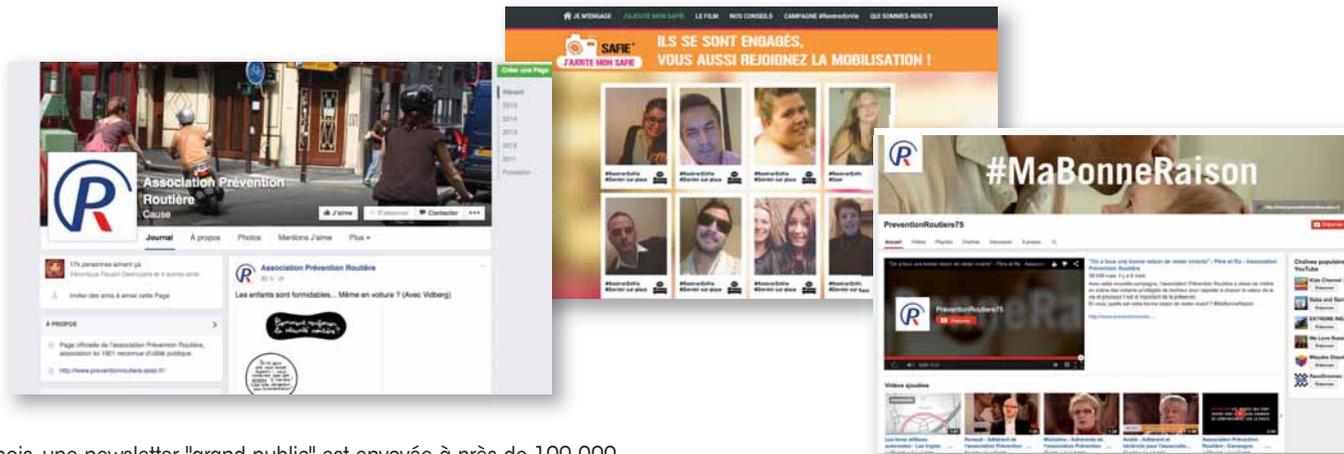
4,3 MILLIONS  
DE VISITES SUR LE  
SITE INTERNET  
DE L'ASSOCIATION



PLUS DE  
35 000 FANS  
SUR FACEBOOK



PRÈS DE  
100 000  
ABONNÉS À LA  
NEWSLETTER  
MENSUELLE



Chaque mois, une newsletter "grand public" est envoyée à près de 100 000 abonnés (soit 4 fois plus de destinataires qu'en 2011) et tous les deux mois, une newsletter "entreprise" est adressée à plus de 1 600 contacts.

L'association est également présente sur Facebook et sa communauté compte désormais plus de 35 000 fans. Chaque semaine, de nombreuses publications (campagnes et actions de l'association, campagnes étrangères, vidéos, statistiques, articles...) permettent aux fans de la page de l'association – [www.facebook.com/AssoPreventionRoutiere](http://www.facebook.com/AssoPreventionRoutiere) – de se tenir informés et de se mobiliser en relayant nos infos.

La page "SAM le capitaine de soirée" – [www.facebook.com/SamLeCapitaineDeSoiree](http://www.facebook.com/SamLeCapitaineDeSoiree) – quant à elle, propose fréquemment des jeux-concours et des dispositifs ludiques à sa communauté, en plus de publications régulières en lien avec la prévention des risques routiers, et notamment les risques alcool, drogues et conduite, qu'elle commente et relaie volontiers.

L'association s'est lancée sur Twitter en septembre 2014 (@Preventionrout) et a publié 270 tweets auprès de ses 1 070 followers. Sur Youtube, les 24 vidéos mises en ligne en 2014 (campagnes, opérations de sensibilisation, conseils...) ont cumulé près de 56 000 vues.

### Des dépliants d'information pour mieux comprendre la route

L'association, avec le soutien d'Assureurs Prévention, propose une série de 10 dépliants et brochures d'information et de prévention des risques routiers. Ludique et colorée, cette collection propose aux différents usagers de la route de s'informer sur les réglementations en vigueur, de mettre à jour leurs connaissances et de faire le plein de conseils pratiques. 5 brochures

"Questions de conduite" donnent toutes les réponses aux questions que chacun peut être amené à se poser en matière de sécurité routière. Quant aux 5 dépliants "Mémento", illustrés et synthétiques, ils permettent de retrouver l'essentiel des informations en un simple coup d'œil et de découvrir ou redécouvrir les principaux panneaux, les infractions, les sanctions, les différents permis de conduire... Cette collection est en libre téléchargement sur le site [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr).



28 879  
PERSONNES  
ONT SUIVI UN STAGE  
DE SENSIBILISATION  
À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



1 250 ACTIONS  
DE SENSIBILISATION DES SALARIÉS  
DES ENTREPRISES ONT ÉTÉ MENÉES

## LES ACTIONS 2014 : LA FORMATION DES CONDUCTEURS

**La formation des conducteurs constitue une activité majeure de l'association Prévention Routière. Elle s'adresse aux salariés des entreprises, aux conducteurs seniors et aussi à ceux ayant commis des infractions.**

### Les stages de sensibilisation pour conducteurs responsables d'infractions

Les stages menés par la Prévention Routière Formation s'adressent aux personnes titulaires du permis de conduire qui souhaitent reconstituer partiellement leur capital de points. Ils concernent également les conducteurs à qui le procureur de la République propose ou impose la participation à un stage dans le cadre d'une mesure éducative ou probatoire. Ainsi, la Prévention Routière Formation contribue à introduire une dimension pédagogique dans l'application des sanctions pénales. En 2014, plus de 28 879 stagiaires ont été accueillis. Parmi ceux-ci, 11 292 conducteurs ont suivi un stage de récupération de points (y compris les titulaires du permis probatoire) et 17 587 personnes ont été accueillies dans

le cadre d'une décision judiciaire. Les stages dans le cadre d'une décision judiciaire sont organisés en étroite collaboration avec les parquets.

### Les actions de sensibilisation en milieu professionnel

En 2014, l'association Prévention Routière a mené plus de 1 250 actions à destination des salariés des entreprises. Ces interventions sont destinées aux personnels des entreprises utilisant un véhicule dans le cadre de leur mission professionnelle ou dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail.

Plusieurs types d'interventions sont proposés :

- Des actions de sensibilisation menées par l'association Prévention Routière sous forme de conférence sur les enjeux des risques routiers et d'ateliers interactifs (simulateur alcoolémie, test Code de la route, réactiomètre...);
- Des actions de formation réalisées sous l'égide de la Prévention Routière Formation, organisme de formation professionnelle agréé. De nombreuses thématiques y sont traitées : la tâche de conduite (le conducteur et ses limites,



### LA PRÉVENTION ROUTIÈRE FORMATION

Créée le 28 février 1991, à l'initiative de l'association Prévention Routière, association reconnue d'utilité publique, la Prévention Routière Formation est une association loi 1901. Présidée par Claude Mathon, avocat général à la Cour de cassation et ancien procureur, la Prévention Routière Formation organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière en s'appuyant sur les comités départementaux de l'association Prévention Routière. La Prévention Routière Formation est reconnue pour son expertise pédagogique centrée sur l'analyse des comportements. Il s'agit d'amener les participants à échanger, à prendre en compte les réalités physiques de la conduite et les difficultés relationnelles qu'elle suscite, à évacuer leurs préjugés et à concevoir leurs infractions comme des atteintes potentielles à leur sécurité et à celle des autres usagers.

la vigilance...), les nouveautés réglementaires (permis à points, mesures récentes...), l'alcool et la conduite, la vitesse ou encore l'écomobilité.

## Les séances de sensibilisation des conducteurs seniors

Depuis plusieurs années, l'association Prévention Routière propose aux seniors des séances de sensibilisation dont l'objectif est de leur permettre de rester autonomes dans leurs déplacements le plus longtemps possible. Pour la grande majorité des personnes qui participent à ce type de stages, l'arrêt de la conduite ne se justifie pas. L'objectif du stage est de les conseiller et de les informer afin de leur redonner confiance en leur pratique de la conduite. Il s'agit également de les sensibiliser aux risques "piéton" et "cycliste".

En 2014, 26 000 seniors ont bénéficié de ces actions qui s'appuient sur le support d'intervention "Conduite senior - Restez mobile !" développé par l'association et permettent d'aborder de nombreuses thématiques : nouvelles règles du Code de la route (giratoires, nouveaux panneaux),

vision, audition, facteurs de risques, équipements et aides à la conduite, sécurité active...

Ces stages sont réservés en priorité aux adhérents de l'association Prévention Routière et aux collectivités, associations de retraités ou caisses de retraite partenaires.



## DE NOUVEAUX OUTILS POUR SENSIBILISER AU RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE

Afin de lutter contre le risque routier professionnel, l'association Prévention Routière a mis au point en 2014 des outils de prévention dédiés aux employeurs afin de mieux sensibiliser leurs salariés. Ainsi, les entreprises peuvent agir contre ce risque aux côtés de l'association.

Affiches personnalisables, dépliants, séances d'information et de sensibilisation des salariés, conseils sur mesure pour l'animation de la communication interne, constituent le kit "Prévention des risques routiers en entreprise" que l'association propose aux entreprises.



26 000  
CONDUCTEURS  
SENIORS SENSIBILISÉS

# UN ACTEUR MAJEUR DU DÉBAT PUBLIC



26 NOUVELLES MESURES  
ANNONCÉES PAR LE  
**MINISTRE DE  
L'INTÉRIEUR**  
POUR AMÉLIORER  
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

18



**L'association est un interlocuteur permanent des pouvoirs publics. Le plan de 26 mesures présenté en janvier par le ministre de l'Intérieur montre qu'elle est aussi entendue, y compris quand elle demande davantage d'éducation et de prévention.**

Dans les premiers jours de 2015, le gouvernement a réagi à la reprise de la croissance de l'insécurité routière en 2014 en présentant un plan d'action de 26 mesures. Beaucoup d'entre elles correspondent à des demandes de l'association formulées, pour certaines, de longue date. Ainsi le gouvernement

a-t-il pris acte de ce que le "continuum éducatif" de sécurité routière n'en était pas véritablement un puisqu'il s'interrompait au lycée.

Les pouvoirs publics entreprennent de corriger cette lacune en généralisant, dès la rentrée 2015, un module de sensibilisation d'une demi-journée. Il concernera les lycéens des classes de seconde et les élèves des centres de formation d'apprentis. Un module d'éducation routière sera également inscrit dans le programme des journées de défense et de citoyenneté auxquelles l'ensemble des jeunes participent à partir de leur 18<sup>e</sup> année.

D'autres mesures annoncées en 2014 par le gouvernement tentent de résoudre le problème du coût du permis, qui avait été soulevé par une étude de l'association en juin 2013, laquelle indiquait clairement les pistes à privilégier pour réduire ce coût sans pour autant nuire à la sécurité : réduire les délais - trop longs et qui entraînent un surcoût - de présentation aux examens, redéfinir les critères d'attribution des places pour ne plus pénaliser les "redoublants" et développer la conduite accompagnée ainsi que la conduite supervisée.

Autre mesure annoncée, le renforcement de la lutte contre un facteur aujourd'hui très préoccupant d'accident de la route, l'usage du téléphone en conduisant et, au-delà, de tous les dispositifs qui détournent l'attention du conducteur. L'association s'inquiète depuis longtemps de ce risque qui pèse de plus en plus lourd dans l'accidentalité routière. Le gouvernement fait un



## TÉLÉPHONE AU VOLANT, SOMNOLENCE, VITESSE : LES USAGERS PROFESSIONNELS DE L'AUTOROUTE PRENNENT TROP DE RISQUES

Les sociétés françaises d'autoroutes, réunies dans l'Asfa, et l'association Prévention Routière ont mené une étude auprès des conducteurs qui empruntent l'autoroute pour raisons professionnelles. Deux catégories d'usages ont été distinguées : les déplacements longue distance, de plus de 100 km, effectués dans l'exercice d'un métier et les trajets locaux plus courts, principalement pour se rendre du domicile au lieu de travail. Les résultats donnent le vertige. Petit focus, par exemple, sur les conducteurs "longue distance" : 8 sur 10 déclarent téléphoner au volant, 53,8 % lire les SMS reçus et plus d'un tiers en envoyer. Conduire ou communiquer, ils n'ont donc pas choisi. Les interviewés manifestent de la même façon une attitude désinvolte vis-à-vis de la somnolence... Alors même que ce risque constitue, selon l'Asfa, la première cause de mortalité sur l'autoroute. Enfin, 51,9 % avouent dépasser la limitation de vitesse. Et ce, tout à fait sciemment puisque beaucoup d'entre eux utilisent des "avertisseurs de zones de danger" dans le but avoué d'échapper aux sanctions.

pas supplémentaire pour limiter les dangers du téléphone au volant en interdisant "tout système de type écouteurs, oreillette, casque, ... susceptible de limiter tant l'attention que l'audition des conducteurs". Une mesure qui s'appliquera au téléphone mais aussi à d'autres pratiques comme l'écoute de musique. A noter qu'elle vise tous les conducteurs, y compris ceux de deux-roues motorisés et les cyclistes.

Certaines mesures du plan d'action gouvernemental s'inspirent des travaux du Conseil national de la sécurité routière (CNSR), auxquels l'association prend une part active. Son président, François Pierson, est membre du bureau du CNSR.

## Comprendre pour agir

Afin de mieux comprendre les comportements à risque sur la route, d'anticiper l'apparition de nouveaux dangers, d'approfondir certains sujets et de définir de nouvelles actions et campagnes, l'association Prévention Routière réalise régulièrement des études et sondages, ou encore des études de faisabilité et d'évaluation, comme cela a été le cas pour "SAM, le capitaine de soirée" (voir encadré page 10).

En 2014, sept d'entre elles ont été publiées et ont permis de faire un point sur la pratique du conducteur désigné chez les jeunes, le comportement festif des Français lors du réveillon du Nouvel An, sur l'entretien des pneumatiques, le contrôle des feux des véhicules, ou encore sur les déplacements professionnels sur autoroutes.

Grâce à son réseau implanté sur tout le territoire national, l'association peut également réaliser des études de terrain : passages pour piétons défectueux, points ou tronçons réputés dangereux sur le réseau routier...

Membre de l'ETSC (European Transport Safety Council), elle s'intéresse aussi aux politiques de sécurité routière menées dans d'autres pays, notamment dans l'Union européenne, tout particulièrement dans les domaines du



contrôle des vitesses, de la formation à la conduite, des conducteurs âgés et de la drogue et des médicaments au volant.

## Une veille active sur la "sécurité routière"

En interne, mais également avec le soutien d'experts externes, l'association Prévention Routière mène une veille sur les grands thèmes de sécurité routière, afin de consolider son expertise sur ces problématiques.

### Le conseil médical

Sous la présidence du professeur Jean-François Caillard, le conseil médical a apporté tout au long de l'année sa contribution aux actions de l'association, en assurant une veille sur des thèmes aussi essentiels que l'alcool ou l'aptitude physique à la conduite automobile et en conseillant l'association sur ses prises de position.

### Le centre de documentation

L'association Prévention Routière dispose d'un centre de documentation sur la prévention des accidents de la route ouvert au grand public. Outre la gestion du fonds documentaire (près de 9 000 documents : articles, ouvrages, textes officiels, dossiers de presse...), le centre de documentation opère une veille sur Internet qui permet d'alerter en temps réel les collaborateurs de l'association sur l'actualité de la sécurité routière en France et dans le monde.

## COMPOSITION DU CONSEIL MÉDICAL

### Président :

Professeur Jean-François Caillard  
Professeur des Universités – Praticien  
hospitalier - Service de médecine du travail  
et des maladies professionnelles

### Membres :

- Professeur Jacques-Pierre Chevaleraud  
Ophtalmologie
- Docteur Marcel Garnier  
ancien Directeur médical – retraité du Groupe  
Médéric
- Professeur Damien Léger  
Pathologies du sommeil et de la vigilance  
Hôtel-Dieu Paris
- Professeur Jean Murat  
Membre de l'Académie de Chirurgie générale  
Fondateur services des urgences (1965)  
Expert honoraire à la Cour de cassation
- Professeur Alain Patel  
Chirurgie orthopédique
- Professeur René-Claude Touzard  
Chirurgie orthopédique et traumatologique  
Membre de l'Académie nationale de chirurgie
- Professeur Penneau-Fontbonne  
Professeur d'addictologie et santé au travail

### Secrétaire :

Docteur Charles Mercier-Guyon  
Médecin légiste – Médecin du sport  
Directeur médical du Centre d'études  
et de recherches du trafic

# LES MOYENS HUMAINS

20

## COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION

### Président :

François Pierson

### Délégué général :

Jean-Yves Salaün

### Secrétaire générale :

Annick Billard

### Éducation et formation :

Emmanuel Renard

### Communication :

Thomas Le Quellec

### Études et recherches :

Christophe Ramond

### Marketing, adhérents et partenariats :

Thomas Thieulin

### Pôle comités:

Blaise Casevitz

### Finance et contrôle de gestion :

David Barata

### Ressources humaines :

Nathalie Rouintru

### Chargé de mission auprès du Président et du Délégué général :

Alexandre Robin-Bénardais

## Un niveau régional pour plus d'efficacité

L'association a initié une profonde réorganisation de son réseau en mettant en place un niveau régional. En 2014, 18 régions sont installées sous la supervision de directeurs régionaux. Dans le même temps, des objectifs qualitatifs et quantitatifs ont été donnés aux directions régionales dans les domaines d'actions prioritaires (éducation routière dans les écoles, actions menées auprès des jeunes et dans les lycées, actions en entreprises, auprès des seniors, recrutement de bénévoles et volontaires en service civique...). Les directeurs régionaux, pilotes des plans d'actions régionaux, installent ainsi un système collaboratif fondé sur la mutualisation des moyens matériels et sur le partage des ressources en termes administratif et de bénévolat.

La coordination de chaque région par un directeur régional permet non seulement d'optimiser les moyens dont dispose l'association mais également de partager et de renforcer les bonnes pratiques. Lors des réunions régionales, le directeur régional associe les personnels et/ou les bénévoles au suivi du développement des actions de la région et transmet les orientations stratégiques de la direction nationale.

Les directeurs régionaux sont réunis trimestriellement au centre national pour échanger et communiquer sur la feuille de route – en termes d'actions et de budget de l'association. Des ateliers sont organisés à ces occasions afin d'identifier et d'approfondir la connaissance des outils à la disposition des comités et des directeurs régionaux.

Enfin, un comité de direction du réseau, composé de six directeurs régionaux, se réunit pour accompagner le déploiement de cette organisation et la mise en œuvre des projets initiés par le centre national, garantissant ainsi une meilleure proximité du centre national avec les acteurs de terrain. Les coordonnées des directions régionales et des comités départementaux sont disponibles sur le site Internet de l'association :

[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr).

## Les collaborateurs du centre national et du réseau

Au 31 décembre 2014, l'effectif de l'association était de 182 salariés (contre 195 en 2013) dont 74 sont à temps plein et 108 sous contrat à temps partiel ; 93 salariés sont cadres et 89 non cadres. En 2014, 32 personnes ont travaillé au siège de l'association à Paris (31 en 2013), et 150 dans le réseau (contre 164 en 2013).

En 2014, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente 6 523 477 euros soit une baisse de 1 % par rapport à 2013.

Une attention particulière a été apportée en 2014 à la formation professionnelle continue, les actions inscrites au plan de formation représentant 2,6 % de la masse salariale.

## Les bénévoles et volontaires de l'association

### Le bénévolat

Intervenant dans les écoles, les entreprises et lors de manifestations publiques, ou participant à certaines actions militantes (relations publiques, recherche d'adhérents et de donateurs, relais des campagnes nationales...), les 1 500 bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'animation des comités et la conduite des actions qui sont menées sur le terrain.

Des coupe-vent, polaires et casquettes ont été commandés pour tous les bénévoles pour renforcer leur visibilité sur le terrain. Par ailleurs, pour les remercier de leur engagement, l'association a décerné en 2014 à 85 d'entre eux une médaille d'honneur et à 13 un témoignage de reconnaissance.

*Feuille de Route*, la lettre interne du réseau, leur est adressé 5 fois dans l'année pour donner toute l'information sur l'actualité de l'association.

### Le volontariat en service civique

L'association Prévention Routière accueille depuis fin 2011 des jeunes (16/25 ans) volontaires en service civique. Intégrés dans les équipes de bénévoles, ils animent notamment des séances d'éducation routière sur les pistes, des ateliers de sensibilisation dans les lycées ainsi que des opérations "Capitaine de soirée". Ils participent également activement à la préparation des actions, à leur promotion (powerpoints, réalisation de vidéos...) et plus globalement au dynamisme de nos comités.

En 2014, 77 volontaires (dont 57 engagés en 2014 et 20 en 2013) ont effectué leur mission dans 16 régions - 37 comités départementaux - et au centre national de l'association Prévention Routière. Ils ont contribué à 7 % de l'ensemble des actions de terrain.

### Mécénat de compétence

Cette année, 8 comités départementaux ont bénéficié de l'appui de 9 salariés mis à disposition de l'association dans le cadre du mécénat de compétence (l'entreprise fait don à l'association du temps de travail de ces salariés) pour animer les actions de prévention en direction de tous les publics.

### NOS BÉNÉVOLES FORMÉS AVEC LE SOUTIEN DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Afin de renforcer et d'homogénéiser les capacités d'intervention des bénévoles, les comités et le centre national ont organisé une soixantaine de formations généralistes, sur un domaine d'activité particulier (entreprises, seniors, alcool et stupéfiants) ou sur des outils de prévention (simulateurs 2 ou 4 roues motorisés...). L'ensemble de ces actions représente 900 journées de bénévolat.



1 500  
BÉNÉVOLES  
JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL  
SUR LE TERRAIN



77  
VOLONTAIRES  
EN SERVICE CIVIQUE SE SONT  
MOBILISÉS  
AUPRÈS DE L'ASSOCIATION

# LES RESSOURCES FINANCIÈRES



PRÈS DE  
**200 000**  
CONTRIBUTIONS  
ET DONS PROVENANT DE  
PARTICULIERS ET D'ENTREPRISES

## VOS DONS EN TOUTE CONFIANCE, SOUS L'ŒIL DU COMITÉ DE LA CHARTE

Après une période d'instruction de sa candidature commencée en 2014, l'association Prévention Routière a reçu, le 19 mars 2015, l'agrément "don en confiance" délivré par le Comité de la Charte, organisme à but non lucratif, exerçant depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Ce label assure aux donateurs la transparence des procédures de collecte et la rigueur financière de notre association. Pendant toute la durée de l'agrément, l'association se soumettra volontairement et annuellement au contrôle du comité de la Charte.

Le public peut reconnaître les organisations agréées grâce à la marque :



L'association Prévention Routière agit grâce au soutien financier de ses adhérents et donateurs (personnes physiques et morales), de ses partenaires entreprises, et aux subventions que lui apportent les collectivités locales.

## L'importance des dons et adhésions

Organisation non gouvernementale et reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et sa légitimité de ses adhérents, donateurs et légataires. Ainsi, en 2014, l'association a bénéficié de près de 200 000 contributions et dons provenant de particuliers et d'entreprises.

Après une année 2013 en baisse, le montant total des recettes, tous types de personnes et toutes opérations, se stabilise (- 1 %) et s'élève à 6 100 000 €. L'association a également été bénéficiaire de plusieurs legs pour un montant de 795 000 €.



En 2014, le magazine trimestriel d'information de l'association *Circuler Autrement* a fait peau neuve sur les conseils de ses adhérents/donateurs. Plus moderne et aéré, le journal intègre dorénavant en dernière de couverture un bulletin de soutien.

Une hausse des investissements en prospection a permis à l'association de recruter plus de 18 000 nouveaux donateurs soit 35 % de plus que l'année passée. Ces efforts ont également eu comme conséquence une augmentation significative du nombre de personnes inscrites à notre lettre d'information en ligne (+ 40 %).

## RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

### Répartition des emplois



Total des emplois = 15 245 226 €

- 55 % Missions sociales
- 21 % Frais d'appel à la générosité du public
- 2 % Frais de recherche des autres fonds privés
- 7 % Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
- 15 % Frais de fonctionnement

### Répartition des ressources



Total des ressources = 15 310 135 €

- 45 % Ressources collectées auprès du public
- 32 % Autres fonds privés
- 17 % Subventions et autres concours publics
- 6 % Autres produits

Les recettes issues des prélèvements automatiques poursuivent leur progression (+ 5,5 % en nombre). En 2014, 10 000 de nos adhérents/donateurs ont soutenu l'association par soutien régulier.

Si le nombre de personnes physiques recrutées par les comités départementaux a diminué de 10% par rapport à l'année précédente, le montant des dons collectés progresse légèrement (+ 6 %). Les recettes Personnes Morales de ces mêmes comités ont connu une baisse de 16 % en valeur malgré une légère augmentation en nombre.

## Des subventions en baisse

Au niveau local, l'association Prévention Routière reçoit des subventions des collectivités territoriales (en particulier des communes et conseils généraux) et des financements dans le cadre des Plans départementaux d'actions de sécurité routière, pour mener des actions auprès de ses différents publics : enfants, jeunes, conducteurs de deux ou quatre roues, seniors... Ce soutien financier, en baisse de 5 % en 2014, est indispensable pour continuer d'agir sur le terrain, en s'adaptant aux spécificités locales. Au niveau national, l'association a reçu en 2014 une subvention de 20 000 € de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), pour intensifier les actions d'éducation routière dans les lycées, ainsi qu'une subvention de 20 900 € du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative pour déployer des actions auprès des 15/24 ans, hors milieu scolaire.

## Un soutien réaffirmé des partenaires entreprises

Grâce à la confiance renouvelée de ses partenaires historiques et au soutien de nouvelles entreprises, l'association Prévention Routière a pu mener des centaines d'actions au niveau national ou local : campagnes de communication, études, opérations de sensibilisation... qui ont permis de toucher des millions de Français.

## Un partenaire privilégié : Assureurs Prévention

À l'origine de la création de l'association Prévention Routière (1949), les assureurs soutiennent les actions menées par l'association dans le but de réduire le nombre et la fréquence des accidents de la route : financements d'outils pédagogiques, de campagnes de sensibilisation, d'études menées conjointement...

Ils ont créé en 2010 l'association Assureurs Prévention ([www.assureurs-prevention.fr](http://www.assureurs-prevention.fr)) afin de sensibiliser le grand public aux risques de la vie quotidienne (risques routiers, questions de santé publique, accidents de la vie courante...). Depuis cette date, les actions communes portent la signature "Associations Prévention Routière et Assureurs Prévention".



18 000  
NOUVEAUX ADHÉRENTS  
ET DONATEURS

## En 2014, 27 entreprises ou organisations professionnelles ont soutenu l'association Prévention Routière



Un grand merci à chacun !



 **association**  
**PRÉVENTION**  
**ROUTIÈRE**

**AVEC VOUS POUR LA VIE**

4, rue de Ventadour  
75001 Paris  
Tél. 01 44 15 27 00  
[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

suivez-nous sur    